



Document élaboré par Mesdames
Nathalie Schmid-Nichols et Sylvie Wampfler-Bénayoun, chargées de cours,
Sylvie Tissot et Anne-Françoise Wittgenstein Mani, professeures HES

II. LES DOMAINES DE L'INVESTIGATION PSYCHOMOTRICE :

Le processus d'investigation psychomotrice vise à mettre en évidence les manifestations corporelles du sujet ainsi que les éventuels troubles psychomoteurs qui leurs seraient associés, en lien avec le ou les contextes dans lesquels ils apparaissent,

Les psychomotricien-ne-s utilisent, à l'occasion de ce processus, diverses démarches méthodologiques leurs permettant d' « observer, décrire, et penser les rapports étroits qu'entretiennent entre elles les diverses fonctions : tonus, motricité, vie émotionnelle, langage gestuel et parlé, orientation spatiale » (J. De Ajuriaguerra, 1959, *Indications et techniques de rééducation psychomotrice en psychiatrie infantile*. In La psychiatrie de l'enfant, Volume II, Fascicule 2. p.427).

L'investigation psychomotrice comprend :

- un temps d'évaluation qui correspond à un « arrêt sur image » du processus de développement en cours et qui mesure l'écart avec une norme ou/ et des comportements attendus ;
- des entretiens avec les personnes en difficultés et/ ou, lorsqu'il s'agit de consultations pour des enfants ou des adolescents, des rencontres avec les parents et/ ou les personnes de référence. Ces rencontres sont indispensables pour inscrire les observations dans une réalité temporelle et contextuelle. Il s'agit alors d'identifier les éléments de l'anamnèse psychomotrice de l'enfant/ du jeune ainsi que les ressources du milieu qui pourront contribuer, elles aussi favorablement au développement psychomoteur du sujet.

Lors de ces démarches, les professionnel-le-s de la psychomotricité s'intéressent à l'organisation des fonctions et du fonctionnement psychomoteur d'une personne (bébé, enfant, jeune, adulte, adulte âgé) dans une perspective tant développementale que contextuelle (considérant la façon dont elle s'est organisée dans l'environnement et l'entourage relationnel qui est le sien).

Plus particulièrement, lors de l'évaluation de cette organisation, le-la psychomotricien-ne s'intéressera aux indicateurs psychomoteurs des 3 plans décrits ci-dessus et de leur liaison, à savoir :

Fonction tonique :

Tonus de fond, tonus d'action, ajustement tonique, respiration, relâchement, excitabilité, modalité d'échanges par le biais du dialogue tonique, etc.

Développement postural :

Maintien de la tête, position assise, station debout, passage d'une position à une autre, postures intermédiaires, tenue de l'axe du corps/centre corporel, orientation des postures, etc.

Equilibre dynamique :

Allure, souplesse, tempo moteur, utilisation des points d'appuis, ajustements lors de pertes d'équilibre.



Intégration sensorimotrice du point de vue statique et en déplacement :

Transferts intermodaux, transfert des points d'appui, jonctions, croisement du plan médian, etc.

Capacités motrices globales :

Redressement, coordination haut-bas du corps, rotation des épaules-ceintures-bassin, enroulement, coordinations et dissociations motrice, etc.

Habiletés segmentaires :

Libération du regard, rotation de la tête, capture, manipulation, coopération bi-manuelle, shoot, etc.

Organisation du geste :

Rythmes, force, occupation de l'espace, amplitude du geste, distance, imitation, graphisme, etc.

Latéralisation :

Intégration des hémicorps, croisement du plan médian, dominance manuelle, intégration des espaces, unification psychomotrice, etc.

Organisation dans l'espace, le temps et par rapports aux objets à partir et en référence de l'axe corporel :

Permanence de l'objet, ordre de succession, notions spatiales et temporelles, structuration de la perception spatiale et temporelle, synchronisation, caractéristiques des objets, caractéristiques des catégories et classes, etc.

Capacité d'interagir selon différents modalités et mode d'échange :

Dialogue tonique, utilisation des points d'appui, contact corporel, échange préverbal et verbal, accordage émotionnel, sensibilité, complémentarité, conduites sociales, etc.

Capacité à jouer :

Jeux libres, jeux imaginaires, jeux d'exercice, jeu de règles, seul, à 2, à 3, en groupe, créativité, etc.

Capacités évocatives/ modes de symbolisation :

Pointage du doigt, point focal partagé, attention conjointe, intérêt à évoquer en images, en mots, par des métaphores, capacité de verbalisation des sensations et du vécu corporel, capacités de communication des expériences, y compris dans les jeux partagés, des intentions, qualité de l'expression verbale des émotions, etc.